



LANDES

Compte rendu du CHSCT du 3 avril 2017

Préparé en intersyndicale, ce CHSCT a duré plus de 4 heures.

En réponse à notre intervention liminaire (lire en dernière page), la Présidente s'est rapidement énervée au motif que nous considérons avoir été prévenus trop tardivement de l'agression à la trésorerie de Geaune.

Après nous avoir accusé de lui faire un procès d'intention, elle a fini par présenter ses excuses à l'assistante sociale pour l'avoir momentanément oubliée et par reconnaître que la secrétaire du CHSCT aurait dû aussi être informée le jour même.

Concernant les importants déménagements prévus sur Dax et Mont de Marsan, c'est le règne du grand flou! La Direction n'est pas prête pour le 1er septembre et a déclaré que ses projets ont été revus mais pas suffisamment aboutis pour être présentés aux agents... Pourtant, elle en a déjà présentés aux chefs de services... On est en droit de se demander dans quelles conditions se feront la fusion du SPFE à Mont de Marsan et l'installation du PCRП à Dax prévus au 01/09/2017.

A notre demande d'avoir communication du rapport de sécurité des sites de Dagas et Doumer, rédigé par un commissaire de Police détaché à Bercy, la Présidente a répondu: «*On verra*»

A notre question sur les conditions d'aménagement du SIE fusionné de Dax, la réponse fut: «*Le chef de service fait comme il veut*»... Pour l'arrivée de la trésorerie hospitalière de Dax au 01/09/2017, on nous a simplement rappelé qu'elle s'installerait dans l'actuelle salle de réunion et dans quelques bureaux autour...

Concernant la rumeur de l'arrivée de la Trésorerie de Brochon à Dagas, en plus de la Paierie Départementale, «*ce n'est pas envisagé en 2017 mais la réflexion se poursuit*»...

La seule information concrète, si l'on peut dire, est qu'une réunion informelle aura lieu afin que la Direction puisse échanger avec les syndicats, puis un CHSCT dédié et un CTL sur ces questions, se tiendront juste avant l'été ! Autant dire que la Direction fait tout ce qu'elle peut pour ne pas nous associer. Mais qu'a-t-elle donc à nous cacher? Qu'il va falloir s'entasser dans nos bureaux?

A notre inquiétude sur les fermetures de trésoreries, la Direction a répondu qu'il n'y en aurait pas avant janvier 2019. Donc, il y en aura...

Au sujet des travaux à Montfort en Chalosse: ils devraient débuter en juin, la Direction ayant enfin donné son accord à l'emménagement des agents au 1er étage (après nettoyage), le temps des travaux, financés par la mairie (toiture, remise aux normes, abattage d'un mur, cuisine et traitement de l'humidité). La trésorerie sera fermée aux contribuables, qui devront se rendre sur Dax ou Mugron pour leurs démarches, à moins qu'ils n'aillent sur internet !

L'absence de médecin de prévention dans les Landes a une fois de plus fait l'objet d'une dénonciation de notre part, d'autant plus que celui de Bordeaux, quand il se déplace dans les Landes, ne se rend qu'à Mont de Marsan exclusivement, « le cabinet de Dax n'est pas fonctionnel » a-t-elle écrit. L'Administration envisage de se tourner vers des médecins assermentés, mais nous n'avons pas senti une forte motivation de sa part pour remédier durablement à cette absence parfois cruciale...

Quant aux suites du droit de retrait exercé par les agents du SIP de Dugas en novembre dernier, des travaux devraient enfin être réalisés sur le toit au-dessus du SIP et du PCR. La mobilisation des agents va bien finir par porter ses fruits !

Les responsabilités de la société d'étanchéité et du maître d'oeuvre ont été reconnues mais cela se joue désormais entre les assureurs des 2 parties. Heureusement que l'hiver n'a pas été trop pluvieux, même si les quelques pluies de début d'année ont fait apparaître des fuites jusqu'à la Dircofi...

A notre demande d'un calendrier précis de travaux, la Direction a répondu qu'une réunion était prévue le 21 avril entre les assureurs. Quant aux rapports d'expertises, les membres du CHSCT ne les auront pas car ils restent entre les mains de ces assureurs...

Les sujets à l'ordre du jour

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé.

1/ L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) a ensuite présenté, avec un lyrisme qui lui est propre, la note **2017 «orientations ministérielles santé et conditions de travail»**.

En résumé, deux enjeux majeurs sont affichés par l'Administration:

- Prendre en compte les enjeux de santé, dans tous les aspects du travail, en amont des décisions;
- Mieux prévenir les risques en amont de leur survenance, tout en développant les actions de prévention de la désinsertion professionnelle, et, d'accompagnement des agents ayant subi des atteintes à leur santé.

De très belles intentions... on attend les actes !

2/ Suite à la visite de l'ISST à Hagetmau, les services techniques de la DDFIP vont raboter le bureau d'un agent pour qu'il puisse positionner correctement son fauteuil roulant.

Pour info : La Mairie de Peyrehorade devrait bientôt entreprendre des travaux de toiture sur la cantine de la trésorerie.

3/ Etude ergonomique du travail sur deux écrans

De plus en plus d'agents sont concernés par ce sujet, avec Hélios, Gest Part, Fidji et Chorus.

L'étude nationale a rendu un verdict très précis que nous partageons :

les deux écrans doivent être de même taille, tant qu'à faire de même marque, afin de réduire au maximum les risques pour la vue et afin d'assurer une présentation visuelle homogène.

Elle recommande également fortement:

- l'alternance des tâches sur écran avec d'autres activités, dont des tâches de réflexion,
- une pause de 5 minutes par heure si l'activité est intensive, ou de 15 mn toutes les deux heures. **Ceci est valable pour tous les travaux sur écran!**

- des déplacements réguliers pour éviter la sédentarité.

La Direction s'est engagée à informer les agents de ces préconisations... via un message sur Ulysse 40. Dans les Landes, par souci d'économies, un recensement est en cours de réalisation afin de constituer des paires identiques d'écran. Un redéploiement des écrans sera effectué et une commande passée pour les écrans manquants.

Le prochain CHSCT aura à se prononcer sur ce nouveau redéploiement.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins.

4/ Examen du Registre Santé et Sécurité

Tous les problèmes signalés ont fait l'objet d'une action de la direction ou d'un projet en cours. Mais ce registre n'est toujours pas assez servi au regard des nombreux problèmes de conditions de travail. Là aussi, n'hésitez pas à le servir! (via firefox, Ulysse 40, condition de vie au travail, registre santé et sécurité au travail dématérialisé).

5/ Programme d'intervention du CHSCT des Landes pour 2017

Le budget alloué à notre département s'élève à **72 071 euros**.

Ce magot suscite évidemment chaque année un grand intérêt de la part de la Direction qui y voit un beau filon pour détourner quelques crédits afin de soulager sa dotation globale de fonctionnement.

La Présidente s'est donc fâchée tout rouge lorsque nous avons, en intersyndicale, commencé à retoquer certaines propositions de dépenses au motif qu'elles relèvent exclusivement du budget de fonctionnement «classique» d'une Direction.

Bien qu'ayant rappelé que le budget du CHSCT sert à l'amélioration des conditions de travail et non à couvrir des dépenses d'entretien et de maintenance, nous avons essuyé trois salves, sans broncher: «*Quoi que vous votiez, c'est un avis et c'est le Directeur qui décide*»; «*Votre attitude est en rupture avec celles des années précédentes*»; «*J'espère que vous avez des propositions de projets à financer*»...

Et bien oui, nous en avons plusieurs, que l'administration a bien dû finir par accepter :

Nous avons proposé l'augmentation de la provision pour les aménagements de postes (faites remonter vos demandes de fauteuils ergonomiques, souris verticales... à l'assistante de prévention, en envoyant une copie aux représentant-es en CHSCT), **l'aménagement du local médical de Dax Doumer** (à voir avec le Secrétariat Général du Ministère), **des formations techniques pour les élu-es** en CHSCT (ergonomie notamment) et **la réfection des toilettes hommes du rez de jardin à Dagas**.

Nous avons donc VOTE CONTRE les dépenses qui sont de la responsabilité pleine et entière de la Direction :

- Contre le contrat d'entretien des fontaines à eau, malgré le chantage «*alors on va les supprimer*»,
- Contre les contrats d'entretien des extincteurs,
- Contre les frais de dépoussiérage des VMC,
- Contre les mises aux normes électriques
- Contre le contrôle des installations électriques de Dagas (au motif que les assurances des entreprises responsables des fuites auraient dû le prendre en charge, ce en quoi la Direction fut finalement d'accord).

ET VOTE POUR :

- Stages Santé et sécurité au travail, formation initiale et recyclage,
- Exercice incendie (voir tableau ci-après),
- Aménagements de postes à Tyrosse et Mont de Marsan (**RAPPEL: Faites remonter vos demandes et interpellez-nous si ça n'avance pas !**),
- Poses de stores vénitiens à Dagas,
- Matériel de protection «travailleur isolé» (gardiens),
- Diagnostic amiante à Dagas,
- Et pour nos propositions (voir plus haut).

Il nous appartient maintenant de vérifier que les travaux incombant à l'employeur seront bien effectués, avec les crédits de la Direction et non du CHSCT.

SIGNEZ MASSIVEMENT LA PETITION INTERSYNDICALE !

N° PROJETS	SITES	Nature du PROJET
2017-F1	CFP de MONT de MARSAN <u>Dagas</u>	SST initiale MDM 15-16/06/2017
2017-F2	CFP de DAX	SST initiale DAX 19-20/06/2017
2017-F3	CFP de MONT de MARSAN <u>Dagas</u>	SST recyclage MAC – MDM 01/06/2017
2017-F4	CFP de DAX	SST recyclage MAC - DAX 08/06/2017
2017-F5	CFP de MONT de MARSAN <u>Dagas</u>	Exercice de simulation incendie + levée de doute + formation des différents acteurs – Défibillateur MDM 23/06/2017 (AM)
2017-F6	CFP de DAX	Exercice de simulation incendie + levée de doute + formation des différents acteurs – Défibillateur DAX 23/06/2017 (PM)
2017-F7	CFP de MONT de MARSAN <u>Dagas</u>	Exercice de simulation incendie + levée de doute + formation des différents acteurs – Défibillateur 12/06/2017 (AM)
2017-F8	CFP de DAX	Exercice de simulation incendie + levée de doute + formation des différents acteurs – Défibillateur 12/06/2017 (PM)
2017-F9	CFP de MONT de MARSAN <u>Dagas</u>	Exercice incendie + CR à programmer dernier trimestre 2017
2017-F10	CFP de DAX	Exercice incendie + CR à programmer dernier trimestre 2017
2017-F11	DDFIP des Landes <u>Dulamon</u>	Exercice incendie + CR à programmer dernier trimestre 2017
2017-F12	CFP de MORCENX	Exercice incendie + CR à programmer dernier trimestre 2017

Déclaration liminaire intersyndicale

Monsieur le Président,

Vous réunissez ce jour le 1^{er} CHSCT de l'année 2017. En plus de l'examen de l'ordre du jour , il nous paraît important et nécessaire d'aborder plusieurs autres points.

Le 17 Mars en début de matinée, une collègue a été agressée par un individu armé d'un cutter à l'intérieur des locaux du CFP de GEAUNE.

Nous sommes fortement étonnés par le temps qui a séparé l'agression de l'information des Organisations Syndicales et des chefs de service par vos soins (plus de 8 h). Même si nous ne doutons pas des moyens mis en oeuvre par l' Administration pour accompagner notre collègue, il n'en demeure pas moins qu'une mise en commun des informations avec les OS, dès la mi-journée, aurait constitué pour elles le gage d'une volonté affirmée de dialogue social responsable de la part de l'Administration. De même, il eut été judicieux de prévenir rapidement l'assistante sociale.

De plus, dans ces situations critiques, l'absence d'un médecin de prévention, ne peut que compliquer la prise en charge médicale de notre collègue, qui aurait due être immédiate. Cette absence se fait également ressentir pour toutes les situations qui nécessitent son intervention et son expertise.

A l'occasion de ce CHSCT, il nous semble tout d'abord important de faire un point sur les rapports d'expertises commandées suite aux inondations de 2016 ayant conduit les agents du SIP de Mont de Marsan à exercer leur droit de retrait. Merci aussi de nous donner le calendrier des travaux et leur nature exacte.

D'autre part, lors du dernier CHSCT, des travaux liés à la nouvelle organisation du SPFE de Mont de Marsan et du PCRP de Dax, ont été envisagés. A ce jour, aucune information complémentaire n'a été fournie aux membres de notre instance. Là aussi, un point d' étape précis est plus que nécessaire.

Comme il est prévu dans le règlement intérieur, (article 3), un calendrier prévisionnel de la tenue des CHSCT doit être établi annuellement avec le secrétaire puis communiqué aux OS. Ce n'est pas fait à l'heure où nous parlons. Il est dorénavant urgent de convoquer dès le matin, le CHSCT sur une journée. Il en va de la qualité et de la tenue des débats. Les ordres du jour sont très souvent chargés et les sujets trop importants pour être traités sur un espace de temps extrêmement contraint.

Les représentants syndicaux du CHSCT des LANDES

Guylaine Constant, Bernadette Artigole, Delphine Garin, Hervé Mazure - Solidaires

Chantal Sahuc, Paul Peters – CGT

Christian Noives, Jean Marc Souleyrau – FO

Sylvie Egiole, Anne Marie Ducournau, - CFDT